

AUJOURD'HUI ~~douze pluviôse~~ l'an ~~l'year~~ ^{syst} de la République française, une et indivisible, étant en la Maison commune, sur les ~~une~~ heures du ~~soir~~ par devant moi ~~Barde Fourestier~~ Officier public de la Commune de ~~jonzac~~ Canton de ~~jonzac~~ Département de la Charente - Inférieure, a comparu ~~jean Niclé~~ âgé de quarante ~~deux~~ ans, lequel accompagné ~~de pierre Barbraud~~ âgé de cinquante ~~ans~~ et de ~~charles~~ ~~Barbraud~~ âgé de vingt ~~ans~~ sur les ~~soix~~ heures du ~~matin~~ m'a déclaré que ~~le jour d'aujourd'hui~~ est décédé dans ~~Cette gloqu'une j'an beroquin~~ âgé de cinquante ~~ans~~, marié à ~~Hélante~~ ~~Naissance~~ ~~pitay~~ où je me suis assuré de son décès, et D'apres cette déclaration certifiée sincère et véritable par les témoins, je me suis trans- porté dans ~~maison~~ où je me suis assuré de son décès, et j'ai rédigé le présent acte, que ~~jean Niclé~~ a déclaré que savoir, élève et que pierre et charles Barbraud ont signé avec moi Barberaud Barberau ~~Barde Fourestier~~